

Neopost

Rapport semestriel

Juillet 2005

6

4

2

0

Rapport semestriel 2005

Sommaire

1	RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 JUILLET 2005	2
	Commentaires sur la situation financière et les résultats du Groupe Neopost	3
	Premier semestre 2005	4
	Ressources et emplois de trésorerie	5
	Actionnariat	5
	Perspectives pour la fin de l'année 2005	5
2	COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 JUILLET 2005	6
	Bilans consolidés	7
	Comptes de résultats consolidés	9
	Flux de trésorerie consolidés	10
	Tableau de variation des capitaux propres	11
	Notes sur les comptes consolidés	13
	Note 1 Présentation du Groupe Neopost et des comptes consolidés	13
	Note 2 Périmètre et principes de consolidation	13
	Note 3 Principes comptables	14
	Note 4 Stocks et en-cours de production	20
	Note 5 Créances	20
	Note 6 Provisions pour risques et charges	20
	Note 7 Dettes financières	21
	Note 8 Information sectorielle	22
	Note 9 Résultat net par action	23
	Note 10 Couverture du risque de change et du risque de taux (au 31 juillet 2005)	23
	Note 11 Note de réconciliation des comptes consolidés de l'ancien référentiel aux normes IFRS sur les bilans au 31 janvier 2004 et 2005 et sur le compte de résultat 2004	25

1

Rapport semestriel au 31 juillet 2005

COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DU GROUPE NEOPOST	3
PREMIER SEMESTRE 2005	4
RESSOURCES ET EMPLOIS DE TRÉSORERIE	5
ACTIONNARIAT	5
PERSPECTIVES POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2005	5

Commentaires sur la situation financière et les résultats du Groupe Neopost

Les comptes consolidés de Neopost au 31 juillet 2005 ont été établis selon les principes d'évaluation IFRS. Les comptes de résultats du 31 juillet 2004 et du 31 janvier 2005 ont été retraités selon les normes IFRS, ainsi

que les bilans au 31 janvier 2004 et 31 janvier 2005. Les variations de périmètre sur l'exercice 2004 et sur le premier semestre 2005 étant non significatives, il n'est pas présenté de comptes pro forma.

Décomposition historique du compte de résultat

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2005 (clos le 31 juillet 2005*)		1 ^{er} semestre 2004 (clos le 31 juillet 2004*)		Rappel exercice 2004 (clos le 31 janvier 2005)	
Chiffre d'affaires	404,4	100,0 %	371,0	100,0 %	755,7	100,0 %
Coûts des ventes	(97,7)	(24,2) %	(93,1)	(25,1) %	(186,9)	(24,8) %
Marge brute	306,7	75,8 %	277,9	74,9 %	568,8	75,2 %
Frais de recherche et développement	(18,7)	(4,6) %	(16,0)	(4,3) %	(31,5)	(4,2) %
Frais commerciaux	(98,1)	(24,3) %	(91,3)	(24,6) %	(194,5)	(25,7) %
Frais administratifs et généraux	(53,9)	(13,3) %	(48,6)	(13,1) %	(96,3)	(12,8) %
Maintenance et autres charges	(34,7)	(8,6) %	(37,6)	(10,1) %	(65,1)	(8,6) %
Intéressement	(2,4)	(0,6) %	(2,1)	(0,6) %	(3,9)	(0,5) %
Résultat opérationnel courant	98,9	24,4 %	82,3	22,2 %	177,5	23,4 %
Résultat des cessions et autres	0,7	0,2 %	0,7	0,2 %	0,5	0,1 %
Résultat opérationnel	99,6	24,6 %	83,0	22,4 %	178,0	23,5 %
Résultat financier	(4,6)	(1,1) %	(10,8)	(2,9) %	(23,6)	(3,1) %
Résultat avant impôts	95,0	23,5 %	72,2	19,5 %	154,4	20,4 %
Impôts	(31,1)	(7,7) %	(23,6)	(6,4) %	(50,7)	(6,7) %
Quote-part de résultat des SME	0,6	0,2 %	0,5	0,1 %	0,5	0,1 %
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net	64,5	16,0 %	49,1	13,2 %	104,2	13,8 %

(*) Les comptes aux 31 juillet 2004 et 2005 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes.

Premier semestre 2005

Le premier semestre 2005 a été marqué par une croissance du chiffre d'affaires de + 10,9 % à périmètre et taux de change constants par rapport au premier semestre 2004.

La rentabilité du Groupe s'est encore très nettement améliorée sur le semestre, que ce soit en terme de marge opérationnelle ou de marge nette.

Progression du chiffre d'affaires consolidé de + 10,9 % (à périmètre et change constants)

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2005 est en croissance de + 10,9 % par rapport au premier semestre 2004 (à périmètre et taux de change constants).

Au cours de la période, Neopost a enregistré une forte croissance sur tous ses marchés et dans tous ses domaines d'activité. Cette solide performance est le résultat d'une stratégie de développement qui continue de porter ses fruits, caractérisée notamment par le succès des nouveaux produits (tant systèmes d'affranchissement que systèmes de mise sous pli), le dynamisme d'une politique commerciale plus sélective et l'optimisation de la distribution. Elle s'explique aussi par l'effet favorable des décertifications en cours ou annoncées (Suisse, Pays-Bas, Canada et États-Unis) et par le surcroît d'activité lié aux changements de tarifs postaux intervenus en France et au Royaume-Uni.

L'activité du semestre a également été marquée par une forte croissance des revenus liés aux services, ce qui permet au Groupe de maintenir un niveau élevé de revenus récurrents à 62 % des ventes.

La répartition de l'activité par métier est stable avec 75 % du chiffre d'affaires réalisés dans les systèmes d'affranchissement et 25 % réalisés dans les systèmes de gestion de documents et logistique, les fournitures étant désormais regroupées avec les systèmes d'affranchissement.

CROISSANCE SOUTENUE AUX USA

En Amérique du Nord, hors effet de change, la croissance atteint + 9,4 % sur le premier semestre. Neopost continue de croître plus vite que le marché grâce à un bon positionnement et des produits compétitifs qui lui permettent de capitaliser sur les décertifications en cours aux États-Unis et au Canada.

CROISSANCE RECORD EN FRANCE

En France, la croissance atteint + 6,7 % sur le semestre. Cette très bonne performance s'explique par le changement de tarif postal enregistré sur la période, dont l'effet a été nettement supérieur à celui intervenu au premier semestre 2004.

FORTE CROISSANCE AU ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, après un premier trimestre pénalisé par un effet de base de comparaison défavorable, la croissance au second trimestre est à nouveau visible, amplifiée par un changement de tarif postal intervenu au cours de la période. À taux de change constants, la progression du chiffre d'affaires du semestre ressort à + 8,0 %.

TRÈS FORTE PROGRESSION DES VENTES EN ALLEMAGNE

En Allemagne, Neopost confirme sa bonne santé retrouvée, affichant + 20,3 % de croissance au premier semestre. L'activité a été soutenue, grâce notamment au programme d'incitation financière mis en place par la poste allemande pour accélérer l'installation de nouvelles machines à affranchir, programme qui est maintenant terminé.

CROISSANCE EXCEPTIONNELLE DANS LE RESTE DU MONDE

Dans le reste du monde, le niveau d'activité de Neopost est très élevé avec + 32,9 % de croissance hors effet de change au cours des six premiers mois. La filiale hollandaise et les distributeurs suisses qui bénéficient de décertifications restent les plus dynamiques, mais les filiales belge et italienne connaissent également des taux de croissance à deux chiffres.

Forte amélioration de la rentabilité

Le fort niveau d'activité du premier semestre 2005 et les efforts continus d'amélioration de la rentabilité permettent à Neopost d'accroître une nouvelle fois son résultat opérationnel courant.

Celui-ci progresse nettement plus vite que le chiffre d'affaires. Il atteint 98,9 millions d'euros, en augmentation de 20,3 % par rapport au premier semestre 2004. Le Groupe affiche ainsi un niveau record de marge opérationnelle courante de 24,4 % du chiffre d'affaires.

Cette progression de la marge opérationnelle courante s'explique notamment par :

- la croissance du chiffre d'affaires ;
- l'évolution du mix produits vers des machines plus haut de gamme ;
- les changements de tarifs postaux ;
- la contribution positive de l'Allemagne ;
- le dynamisme des jeunes filiales (Pays-Bas, Italie, Belgique) ;
- la maîtrise des effets de change.

Charges financières nettes en forte baisse

Les charges financières nettes du premier semestre 2005 se montent à 4,6 millions d'euros. Elles s'inscrivent en très nette baisse par rapport aux 10,8 millions d'euros atteints au premier semestre 2004. Les charges financières nettes ne représentent plus sur le semestre que 1,1 % du chiffre d'affaires contre 2,9 % au premier semestre 2004.

Cette performance s'explique par :

- la diminution de la dette nette liée pour partie à la conversion de l'OCEANE Neopost en janvier 2005 ;
- le refinancement des conditions bancaires sur l'ensemble des lignes de crédit réalisé en 2004 ;
- une couverture dynamique des risques de change et de taux ;
- la gestion centralisée de la trésorerie.

Résultat net en très forte progression

Le résultat net augmente de + 31,4 % à 64,5 millions d'euros. Il atteint le niveau record de 16,0 % du chiffre d'affaires, contre 13,2 % un an auparavant.

Acquisition de BTA

Au cours du premier semestre 2005, Neopost a acquis BTA, une société de services informatiques spécialisée dans l'édition de logiciels de gestion d'impression et de flux de courrier. Fondée en 1986, BTA est

une société suisse, basée à Rütli, près de Zürich, qui emploie environ 30 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de près de 4 millions d'euros sur l'exercice clos le 31 décembre 2004, dont près de 40 % avec Neopost.

Ressources et emplois de trésorerie

Le premier semestre 2005 a été marqué par les éléments suivants :

- une capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt qui atteint 88,5 millions d'euros ;
- une variation du besoin en fonds de roulement qui s'explique par les variations saisonnières habituellement observées ;
- un financement des activités de leasing sur la trésorerie du Groupe, au lieu de tirer sur les lignes de crédit existantes ;

- un niveau d'investissement de 42,4 millions d'euros correspondant au renouvellement du parc locatif de machines à affranchir, à l'acquisition de BTA, ainsi qu'à la capitalisation des frais de développements et à des acquisitions de brevets et logiciels ;

- le versement des dividendes ordinaires et exceptionnels par Neopost S.A. au titre de l'exercice 2004 pour un montant de 111,5 millions d'euros.

Actionnariat

Au 31 juillet 2005, la répartition des actionnaires de Neopost S.A. est la suivante :

	Nombre	%
Management et salariés	537 259	1,68 %
Administrateurs	3 416	0,01 %
Autres actionnaires (*)	31 430 682	98,31 %
Total	31 971 357	100,00 %

(*) Au 31 juillet 2005, trois actionnaires avaient déclaré avoir franchi des seuils : il s'agit des fonds de Fidelity avec 3 334 081 actions le 26 avril 2001, soit 10,43 % du capital, de Harris Associates avec 1 630 763 actions le 27 mai 2003, soit 5,10 % du capital, et d'Arnhold & Bleichroeder Advisers avec 1 581 376 actions le 23 juin 2005, soit 4,95 % du capital.

Données financières sur la société mère

Sur le premier semestre 2005, le chiffre d'affaires de Neopost S.A. s'élève à 5,4 millions d'euros et son résultat net à 28,3 millions d'euros.

Perspectives pour la fin de l'année 2005

Grâce à l'excellente performance du premier semestre, le Groupe Neopost estime que son chiffre d'affaires devrait croître de plus de 7 % sur l'ensemble de l'exercice 2005 (à périmètre et taux de change constants).

Même si le niveau d'activité reste soutenu, le taux de croissance du second semestre 2005 sera toutefois inférieur au taux de croissance du premier semestre 2005 (par rapport aux mêmes périodes de 2004, à périmètre et taux de change constants), dans la mesure où le second

semestre 2004 constitue une base de comparaison particulièrement élevée.

Le fort niveau d'activité et le succès de sa stratégie renforcent la confiance de Neopost en ses perspectives. Le Groupe estime par ailleurs que son objectif initial de rentabilité, à savoir une marge opérationnelle courante de 24 % pour l'ensemble de l'exercice 2005, devrait être dépassé. Neopost précise toutefois que le second semestre 2005 ne bénéficiera pas de l'effet favorable des changements de tarifs postaux intervenus au premier semestre.

2 Comptes consolidés au 31 juillet 2005

BILANS CONSOLIDÉS	7
COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	9
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	10
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	11
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	13
Note 1 Présentation du Groupe Neopost et des comptes consolidés	13
Note 2 Périmètre et principes de consolidation	13
Note 3 Principes comptables	14
Note 4 Stocks et en-cours de production	20
Note 5 Créances	20
Note 6 Provisions pour risques et charges	20
Note 7 Dettes financières	21
Note 8 Information sectorielle	22
Note 9 Résultat net par action	23
Note 10 Couverture du risque de change et du risque de taux (au 31 juillet 2005)	23
Note 11 Note de réconciliation des comptes consolidés de l'ancien référentiel aux normes IFRS sur les bilans au 31 janvier 2004 et 2005 et sur le compte de résultat 2004	25

Bilans consolidés

ACTIFS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Notes	31/07/05	31/01/05
Écarts d'acquisition		503,1	496,4
Immobilisations incorporelles			
Montant brut		121,5	110,3
Amortissements		(78,5)	(73,1)
		43,0	37,2
Immobilisations corporelles			
Montant brut		582,9	546,5
Amortissements		(447,4)	(415,8)
		135,5	130,7
Immobilisations financières			
Titres mis en équivalence		3,2	3,0
Actifs disponibles à la vente		1,6	1,1
Autres immobilisations financières		3,3	2,9
Dépréciation		(0,4)	(0,4)
		7,7	6,6
Créances à long terme sur crédit-bail, net	(5)	194,6	170,8
Autres créances à long terme		5,1	3,3
Impôts différés actif		47,3	46,1
Total actifs non courants		936,3	891,1
Stocks et en-cours, net	(4)	50,4	44,9
Créances, net	(5)		
Clients et comptes rattachés, net		110,4	144,2
Créances à court terme sur crédit-bail, net		100,0	86,6
Créances envers l'État (inclus impôt sur les bénéfices) ^(a)		15,4	20,7
Créances diverses, net		12,1	12,9
		237,9	264,4
Valeurs financières			
Valeurs mobilières de placement		-	7,6
Instruments financiers		1,5	1,8
Disponibilités ^(b)		95,1	110,3
		96,6	119,7
Charges constatées d'avance		24,0	21,6
Total actifs courants		408,9	450,6
Total Actif		1 345,2	1 341,7

(a) Conformément aux normes IFRS, les créances d'impôts sur les bénéfices ont été présentées sur une ligne à part du bilan au 31 janvier 2005 et au 31 juillet 2005. Toutefois, les montants regroupent la totalité des créances envers l'État (TVA incluse).

(b) Les découverts bancaires sont présentés au passif du bilan consolidé et le retraitement a été fait sur les comptes au 31 janvier 2005 dans un souci d'homogénéisation des comptes pour un montant de 5,2 millions d'euros.

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

PASSIFS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Notes	31/07/05	31/01/05
Capitaux propres			
Capital		32,0	31,9
Prime d'émission et de conversion		163,3	159,6
Réserves et report à nouveau		203,6	210,7
Résultat part du Groupe		64,5	104,2
Intérêts minoritaires		-	-
Différence de conversion		(1,9)	0,4
		<u>461,5</u>	<u>506,8</u>
Provisions pour risques et charges	(6)	<u>53,0</u>	<u>51,7</u>
Dettes financières	(7)	<u>184,2</u>	<u>173,9</u>
Impôts différés passif		<u>26,9</u>	<u>27,0</u>
Total passifs non courants		<u>264,1</u>	<u>252,6</u>
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		49,9	44,2
Autres dettes d'exploitation		170,6	159,1
Impôts et taxes		28,2	42,9
Impôts sur les bénéfices ^(a)		25,5	35,7
Provisions pour risques et charges	(6)	17,9	20,7
Produits constatés d'avance		112,4	144,5
		<u>404,5</u>	<u>447,1</u>
Dettes financières			
Partie à court terme des dettes à long terme	(7)	184,5	129,3
Dettes à court terme	(7)	21,6	-
Instruments financiers		1,7	0,7
Découverts bancaires ^(b)		7,3	5,2
		<u>215,1</u>	<u>135,2</u>
Total passifs courants		<u>619,6</u>	<u>582,3</u>
Total Passif		<u>1 345,2</u>	<u>1 341,7</u>

(a) Conformément aux normes IFRS, les dettes d'impôts sur les bénéfices ont été présentées sur une ligne à part du bilan au 31 janvier 2005 et au 31 juillet 2005.

(b) Les découverts bancaires sont présentés au passif du bilan consolidé et le retraitement a été fait sur les comptes au 31 janvier 2005 dans un souci d'homogénéisation des comptes pour un montant de 5,2 millions d'euros.

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Comptes de résultats consolidés

En millions d'euros	Notes	31/07/05	31/07/04	31/01/05
Chiffre d'affaires	(8)	404,4	371,0	755,7
Charges opérationnelles courantes				
Coûts des ventes		(97,7)	(93,1)	(186,9)
Frais de recherche et développement		(18,7)	(16,0)	(31,5)
Frais commerciaux		(98,1)	(91,3)	(194,5)
Frais administratifs et généraux		(53,9)	(48,6)	(96,3)
Frais de maintenance et autres charges		(34,7)	(37,6)	(65,1)
Intéressement		(2,4)	(2,1)	(3,9)
Résultat opérationnel courant	(8)	98,9	82,3	177,5
Dépréciation des écarts d'acquisition positifs		-	-	-
Résultat des cessions		0,7	0,7	0,5
Résultat opérationnel		99,6	83,0	178,0
Intérêts financiers sur emprunts		(6,9)	(10,8)	(35,6)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1,8	0,3	10,5
Coût de l'endettement financier net		(5,1)	(10,5)	(25,1)
Pertes de change		(6,8)	(13,6)	(23,2)
Gains de change		7,1	13,2	24,9
Résultat de change net		0,3	(0,4)	1,7
Autres résultats financiers		0,2	0,1	(0,2)
Quote-part de résultat des SME		0,6	0,5	0,5
Résultat courant avant impôt		95,6	72,7	154,9
Impôts sur les bénéfices		(31,1)	(23,6)	(50,7)
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		64,5	49,1	104,2
Résultat après impôt des activités abandonnées		-	-	-
Résultat net		64,5	49,1	104,2
Dont :				
Part du Groupe		64,5	49,1	104,2
Part des minoritaires		-	-	-
Résultat net par action (en euros)	(9)	2,02	1,62	3,43
Résultat net dilué par action (en euros)	(9)	1,97	1,44	3,06

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	31/07/05	31/01/05
Résultat net	64,5	104,2
Dotations (reprises) aux amortissements corporels	23,0	56,9
Dotations (reprises) aux amortissements incorporels	4,4	5,1
Dotations (reprises) aux provisions pour risques et charges	(1,7)	(13,3)
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(2,6)	-
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	1,3	2,0
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'actif immobilisé	(0,2)	0,9
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(0,2)	-
Autres éléments de la marge brute d'autofinancement	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	88,5	155,8
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	31,1	50,7
Coût de l'endettement financier net	4,9	25,3
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	124,5	231,8
(Augmentation) diminution des stocks	(4,1)	8,7
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	37,2	1,2
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	5,1	(4,6)
Augmentation (diminution) des autres passifs et actifs d'exploitation	(45,8)	101,9
Variation nette des dettes et créances de leasing	(15,6)	(49,0)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	101,3	290,0
Intérêts (payés)/ reçus	(3,5)	(26,3)
Impôts sur les bénéfices (payés)/reçus	(37,2)	(44,2)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A)	60,6	219,5
Investissements en immobilisations corporelles	(26,1)	(48,6)
Investissements en autres immobilisations incorporelles	(10,1)	(19,2)
Acquisition de titres et octroi de prêts	(6,2)	(11,0)
Sous-total investissements	(42,4)	(78,8)
Cessions d'immobilisations	2,6	0,5
Cessions de titres et autres immobilisations financières	-	0,1
Remboursement de prêts et autres avances LT	(1,8)	-
Flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissements (B)	(41,6)	(78,2)
Augmentation de capital de la société mère	3,8	68,0
Dividendes versés aux actionnaires	(111,5)	(37,9)
Nouvelles dettes financières à moyen et long terme	63,5	25,9
Remboursement d'emprunts	(1,9)	(118,4)
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus	0,4	(14,4)
Flux de trésorerie nets provenant des opérations de financement (C)	(45,7)	(76,8)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)	1,8	(0,1)
Variation nette de la trésorerie nette (A) + (B) + (C) + (D)	(24,9)	64,4
Trésorerie nette à l'ouverture	112,7	48,3
Trésorerie nette à la clôture	87,8	112,7
Valeurs mobilières de placement	-	7,6
Disponibilités	95,1	110,3
Découverts bancaires	(7,3)	(5,2)
Trésorerie nette à la clôture	87,8	112,7

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres

En millions d'euros	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves & Résultat	Différence de conversion	TOTAL
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2004							
Référentiel comptable antérieur	1,00	30 329 339	30,3	93,1	263,5	(2,0)	384,9
Retraitements IFRS			-	-	(19,9)	2,0	(17,9)
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2004 IFRS							
	1,00	30 329 339	30,3	93,1	243,6	-	367,0
Résultat de l'exercice			-	-	104,2	-	104,2
Augmentation de capital	1,00	1 527 598	1,6	66,5	-	-	68,1
Différence de conversion			-	-	-	0,4	0,4
Dividendes			-	-	(37,9)	-	(37,9)
Plan de retraite			-	-	(8,3)	-	(8,3)
Conversion OCEANE(*)			-	-	11,9	-	11,9
Instruments financiers			-	-	2,0	-	2,0
Paievements par actions			-	-	2,0	-	2,0
Impôt différé			-	-	(2,4)	-	(2,4)
Autres			-	-	(0,2)	-	(0,2)
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2005							
	1,00	31 856 937	31,9	159,6	314,9	0,4	506,8
Résultat de l'exercice			-	-	64,5	-	64,5
Augmentation de capital	1,00	114 420	0,1	3,7	-	-	3,8
Différence de conversion			-	-	-	(2,3)	(2,3)
Dividendes			-	-	(111,5)	-	(111,5)
Paievements par actions			-	-	1,3	-	1,3
Instruments financiers			-	-	(2,4)	-	(2,4)
Autres			-	-	1,3	-	1,3
Capitaux propres consolidés au 31 juillet 2005							
	1,00	31 971 357	32,0	163,3	268,1	(1,9)	461,5

(*) Ce retraitement représente le reclassement de dettes en capitaux propres.

Passage du compte de résultat au 31 juillet 2004 du référentiel comptable antérieur aux normes IFRS

Le résultat au 31 juillet 2004 suivant le référentiel antérieur était un profit de 47,3 millions d'euros contre 49,1 millions d'euros selon les normes IFRS.

L'impact positif de 1,8 million d'euros s'explique comme suit :

En millions d'euros	Brut	Impôt	Net
Matériel de location : modification de la durée d'amortissement du matériel	(0,2)	0,1	(0,1)
Recherche et développement : capitalisation des dépenses de développement et dotations aux amortissements sur 6 ans	1,5	(0,6)	0,9
Paiement par actions : comptabilisation en charges des prestations obtenues au fur et à mesure de leur consommation	(1,0)	-	(1,0)
OCEANE : constatation des charges financières selon la méthode du coût amorti	(1,6)	0,6	(1,0)
Instruments financiers : couverture de taux et de change	(0,1)	-	(0,1)
Ecart d'acquisition : annulation de la dotation aux amortissements	3,1	-	3,1
Total	1,7	0,1	1,8

Les retraitements sont calculés comme indiqué dans la note 11 – Note de réconciliation IFRS sur la base d'une extrapolation au 31 juillet 2004.

Passage du tableau de financement au 31 janvier 2005 du référentiel comptable antérieur aux normes IFRS

L'impact des retraitements IFRS sur le tableau de financement au 31 janvier 2005 s'explique comme suit :

En millions d'euros	31/01/05
Impact sur le résultat	(4,6)
Dépréciation complémentaire du matériel de location	0,5
Dépréciation des charges de développement capitalisées	5,1
Annulation de l'amortissement du goodwill	(6,2)
Variation de la provision sur les plans de pension	0,2
Impôts différés	(4,5)
Paiement par actions	2,0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	(7,5)
Capitalisation des charges de développement	(7,6)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissements	(7,6)
Instruments financiers	(0,1)
OCEANE : impact de la comptabilisation au coût amorti	15,2
Flux de trésorerie nets provenant des opérations de financement	15,1
Variation nette de trésorerie nette	-

Les retraitements présentés ci-dessus sur les principaux agrégats du tableau de financement au 31 janvier 2005 ont été déterminés sur la base des impacts de première application des IFRS comme indiqué dans la note 11 – Note de réconciliation IFRS.

Notes sur les comptes consolidés

Comptes semestriels clos les 31 juillet 2005 et 2004 et comptes annuels clos le 31 janvier 2005.
(Tous les montants indiqués ci-après sont exprimés en millions d'euros).

Note 1 Présentation du Groupe Neopost et des comptes consolidés

Le Groupe Neopost a été constitué en 1992 par une opération d'acquisition à effet de levier (LBO) des activités de la division matériel de traitement du courrier du Groupe Alcatel. Une deuxième opération d'acquisition à effet de levier a été réalisée en 1997. Depuis cette date, le Groupe Neopost a procédé à des acquisitions de taille variable, dont la plus significative est l'acquisition en 2002

de la division « Mailing System » du groupe suisse Ascom : Ascom Hasler, alors numéro 3 mondial.

Le terme « Neopost S.A. » fait référence à la société mère (hors filiales consolidées), alors que les termes « Neopost » ou « Groupe » font référence à l'ensemble économique constitué de la société mère et de ses filiales consolidées.

Note 2 Périmètre et principes de consolidation

Les états financiers des sociétés du Groupe Neopost, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'origine, sont retraités avant d'être consolidés, afin d'être en harmonie avec les principes comptables du Groupe Neopost.

Le bilan consolidé regroupe le montant total de chacun des éléments d'actif et de passif ainsi que les résultats des sociétés consolidées : les transactions internes et les comptes réciproques ainsi que les profits et les plus-values entre les sociétés du Groupe Neopost sont éliminés.

A) PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés, sur lesquelles Neopost S.A. exerce un contrôle exclusif et qui composent avec Neopost S.A. le Groupe Neopost, sont intégrées globalement.

Le périmètre de consolidation au 31 juillet 2005 comprend une nouvelle société consolidée par intégration globale. Il s'agit de :

- « BTA DIGITAL WORKSAG » acquise le 22 avril 2005 et consolidée à cette même date. Suite à cette acquisition, Neopost a enregistré un écart d'acquisition de 5,8 millions d'euros. Cette société détient elle-même à 100 % trois autres sociétés.

Deux sociétés sont consolidées par mise en équivalence, il s'agit de :

- « Dynapost » dont le Groupe détient 35 % ;
- « NBG » société consolidée globalement par le Groupe Neopost jusqu'au 31 janvier 2004 et mise en équivalence depuis le 1^{er} février 2004, Neopost ne détenant plus que 24 % du capital.

B) COMPTABILISATION DES DETTES ET CRÉANCES EN DEVISES

L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti au taux de change en vigueur à la clôture du semestre. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

C) CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les comptes de bilan des filiales étrangères établis en devises locales ont été convertis en euro au taux de change en vigueur à la clôture du semestre. Les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen du semestre.

Les différences de change résultant de la conversion des éléments en devises sont comptabilisées dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Les taux de conversion des principales devises utilisées sont les suivants :

	31/07/05		31/07/04		31/01/05	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
Dollar américain (USD)	1,2645	1,2093	1,22	1,20	1,2493	1,3035
Livre britannique (GBP)	0,6836	0,6893	0,67	0,66	0,6799	0,6912
Dollar canadien (CAD)	1,5649	1,4856	1,64	1,59	1,6126	1,6167
Franc suisse (CHF)	1,5468	1,5607	1,55	1,54	1,5423	1,5473
Yen japonais (JPY)	136,50	135,91	132,97	134,19	134,18	134,96
Couronne norvégienne (NOK)	8,1123	7,887	8,45	8,42	8,2971	8,26

D) ÉLIMINATION DES MARGES INTERNES

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les louent, est éliminée et les amortissements sont recalculés en tenant

compte de la nouvelle valeur ainsi obtenue.

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les stockent, est éliminée.

Note 3 Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Neopost publiés au titre de l'exercice 2005, clos au 31 janvier 2006, sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 janvier 2006 telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Conformément à la recommandation du CESR (Committee of European Securities Regulators) de décembre 2003, les états financiers consolidés semestriels de Neopost ont été préparés en appliquant :

- d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS qui seront applicables dans l'UE et appliqués par la société pour l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice 2005 ;
- d'autre part, les règles nationales de présentation d'information applicables aux états financiers consolidés intermédiaires telles que définies par le règlement général de l'AMF et la recommandation 99 R 01 du CNC.

La base de présentation des informations financières au 31 juillet 2005 décrites dans les notes ci-après résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 janvier 2006 telles qu'elles sont connues à ce jour ;
- de la résolution que le Groupe Neopost anticipe à ce jour des questions techniques et des projets en cours discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient devoir être applicables (sur option le cas échéant) lors de la publication des comptes consolidés de l'exercice 2005, notamment l'amendement IAS 19 non adopté par l'Union européenne au 31 juillet 2005.

Pour toutes ces raisons, il est possible que le bilan d'ouverture présenté ici ne soit pas le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront effectivement établis.

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe Neopost a appliqué les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1. Les options retenues le cas échéant sont indiquées ci-dessous. Des tableaux de réconciliation entre le résultat consolidé 2004 et les capitaux propres consolidés au 1^{er} février 2004 et au 31 janvier 2005 selon le nouveau référentiel comptable et ceux établis selon les principes comptables français préalablement utilisés, sont présentés dans le présent document en note 11.

Le référentiel hybride retenu au 31 juillet 2005 n'inclut pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS.

A) OPTIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE POUR LA PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Les normes IFRS sont appliquées avec effet rétroactif dans le bilan d'ouverture au 1^{er} février 2004, à l'exception de certaines

exemptions prévues par la norme IFRS 1 (première adoption des normes IFRS) :

- regroupement d'entreprises : le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} février 2004 ;
- avantages au personnel : le Groupe a décidé de bénéficier de l'option offerte par IFRS 1 en imputant en capitaux propres les écarts actuariels non amortis au 1^{er} février 2004 ;
- écarts de conversion : le Groupe a retenu l'option offerte par IFRS 1 de ne pas reconstituer de manière rétrospective les différences de conversion accumulées en capitaux propres au 1^{er} février 2004. En cas de cession ultérieure d'une filiale, les écarts de conversion cumulés au 31 janvier 2004 ne seront pas pris en résultat ;
- paiements fondés sur des actions : la norme IFRS 2 définit les règles de comptabilisation des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par le Groupe à ses salariés. Le Groupe a retenu l'option offerte par IFRS 1 permettant de ne pas retraiter les plans émis avant le 7 novembre 2002.

Le Groupe Neopost n'a pas retenu les autres exemptions possibles selon IFRS 1. Notamment, le Groupe n'a pas utilisé l'option d'évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d'ouverture.

B) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs et passifs acquis et éventuels sont évalués à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans l'actif net ainsi réévalué constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs éventuellement constatés sont comptabilisés immédiatement en résultat, après vérification de la nature de cet écart d'acquisition négatif et de ses éléments constitutifs.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan dans la rubrique « Écarts d'acquisition ».

En cas de cession ultérieure d'une filiale, les écarts de conversion cumulés au 31 janvier 2004 ne seront pas pris en résultat.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, chaque année, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », l'objet de tests de pertes de valeur ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de dépréciation.

Ces tests consistent à s'assurer que les valeurs recouvrables de chaque unité génératrice de trésorerie du Groupe sont au moins égales aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées

de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital de la société, corrigé du risque propre à la société.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles.

C) INVESTISSEMENTS

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond au prix payé ou à la juste valeur des biens remis en paiement.

Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « actifs détenus à des fins de transaction » ou « actifs disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les profits et pertes sur investissements détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Les autres investissements à long terme destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, telles que les obligations, sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les investissements sont sortis de l'actif ou qu'ils ont perdu de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

D) TEST DE DÉPRÉCIATION

L'IAS 36 s'applique aux immobilisations incorporelles y compris les écarts d'acquisition et aux immobilisations corporelles. Cette norme impose aux entreprises d'être en mesure d'apprécier si un actif a perdu de sa valeur.

L'IAS 36 prévoit un test annuel pour ces immobilisations. Le test consiste à comparer la valeur recouvrable estimée de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et la valeur nette comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité :

- la juste valeur nette est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normales ;
- la valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de son utilisation prévue.

E) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les brevets, les droits au bail et les frais de développement activés.

1. Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement répondant aux critères suivants sont comptabilisés en immobilisations incorporelles :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité interne est démontrée.

Les dépenses de développement sont amorties sur une durée de six années correspondant à une durée d'utilité moyenne des produits commercialisés.

2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une durée égale à la meilleure estimation de la durée d'utilité.

F) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles figure au bilan à leur coût d'acquisition (coût amorti).

1. Matériel de démonstration

Le matériel de démonstration est comptabilisé en immobilisations corporelles et amorti sur 4 ans, durée d'utilité généralement constatée.

2. Les pièces de rechange

Les pièces de rechange et d'entretien utilisées sur plus d'un exercice, ou ne pouvant être utilisées qu'avec une immobilisation corporelle, sont comptabilisées en immobilisations corporelles et amorties sur leur durée d'utilité.

3. Matériel de location

Les machines à affranchir en location sont composées de deux composants distincts dont les durées d'utilité sont différentes ; une partie « compteur » et une partie « base ».

La durée d'utilité de la partie « compteur » est fixée à 3 et 5 ans et celle de la partie « base » à 7 ans.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité des biens considérés :

Constructions industrielles	20 ans
Constructions à usage de bureaux	40 ans
Immobilisations en crédit-bail	5 ans
Matériels et équipements	5 à 10 ans
Outillages	3 ans
Mobiliers, matériels de bureau	10 ans
Équipements de recherche	5 ans
Matériel de location	3, 5 ou 7 ans
Matériel de démonstration	4 ans
Pièces de rechange	4 ans
Machines remises à neuf	3 ans

G) BIENS ACQUIS EN LOCATION FINANCEMENT

La valeur vénale du bien au début du contrat est immobilisée pour être amortie sur sa durée d'utilité. En contrepartie, un montant égal à la valeur d'acquisition est inscrit au passif dans la rubrique « Dettes financières » ; son montant est diminué de la fraction de chaque loyer versé le concernant.

H) STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas du coût de revient et de la valeur de remplacement (pour les produits achetés) ou du coût de revient de production (pour les produits manufacturés) sans toutefois excéder la valeur nette de réalisation.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions pour dépréciation sont calculées sur la base d'analyses qui tiennent compte notamment de la rotation des stocks de pièces en magasin et de l'obsolescence des matériels et produits.

I) DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont évaluées ligne à ligne à la valeur de marché. Les disponibilités comprennent les liquidités et placements dont l'échéance n'excède pas trois mois.

La trésorerie nette présentée au tableau de flux correspond aux disponibilités inscrites à l'actif du bilan diminuées des découverts bancaires.

J) DETTES FINANCIÈRES

1. Emprunts obligataires simples

Les emprunts obligataires sont initialement enregistrés à la juste valeur, qui correspond généralement au montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts obligataires sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

2. Emprunts obligataires avec option de conversion et emprunts remboursables en actions

Pour les emprunts obligataires convertibles en actions (OCEANES), l'instrument financier composé est séparé entre une composante dette et une composante capitaux propres dès leur comptabilisation initiale. La juste valeur de la composante dette à l'émission est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels en utilisant le taux de marché applicable pour un emprunt obligataire qui aurait été souscrit par la société aux mêmes conditions mais sans option de conversion. La composante dette est ensuite évaluée sur la base du coût amorti.

La valeur de la composante capitaux propres est déterminée à l'émission par différence entre la juste valeur de la composante dette et la juste valeur de l'emprunt obligataire. La valeur de l'option de conversion n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais d'émission sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives au moment de l'émission.

K) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, les critères suivants sont respectés simultanément par Neopost :

- une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'événements passés ;
- une probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie attendue ;
- un montant pouvant être évalué de façon fiable.

Les provisions pour risques et charges sont réparties au bilan entre passifs courants et non courants.

L) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite et autres avantages accordés au personnel.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant ces engagements sont celles édictées par la norme IAS 19 :

- *Régimes à prestation définie* : La valorisation des engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles fondées sur la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les engagements sont enregistrés dans la rubrique « Provisions pour charges - Engagements de retraite ».
- *Régimes cotisation définie* : Le coût de ces régimes est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations.

Option de première adoption des IFRS retenue par le Groupe : conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de comptabiliser la totalité des pertes et gains actuariels sur engagements

de retraite et assimilés non encore reconnus dans les comptes français au 31 janvier 2004 directement par contrepartie des capitaux propres au 1^{er} février 2004.

En outre, le Groupe a décidé de retenir par anticipation au 1^{er} février 2004 l'option offerte par l'Amendement IAS 19 qui consiste à reconnaître de façon systématique tous les écarts actuariels dans une rubrique séparée des capitaux propres.

M) INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le Groupe Neopost a recours à des instruments dérivés pour limiter son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt et aux risques de variation des cours de change.

Conformément à l'IAS 39, Neopost comptabilise initialement au bilan en instruments financiers tous les instruments dérivés à leur juste valeur, laquelle est estimée à partir des conditions de marché. Par la suite, à chaque clôture ou situation, la juste valeur des dérivés est réévaluée.

1. Comptabilisation des opération de couverture

Dès la mise en place de la couverture, le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert. Il documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, des tests rétrospectifs sont réalisés afin de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

Pour les instruments dérivés identifiés comme éléments de couverture, le traitement varie selon qu'ils sont qualifiés, conformément aux définitions de l'IAS 39 :

- de couverture de juste valeur ;
- de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur

La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en contrepartie du résultat. Parallèlement, l'élément couvert est également comptabilisé pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert. Ainsi, les variations de ces deux éléments sont enregistrées symétriquement en résultat financier, de sorte que seule l'inefficacité de la couverture impacte le résultat.

Ce schéma est notamment appliqué aux swaps taux fixe contre taux variable, ainsi qu'aux dettes couvertes correspondantes.

Couverture de flux de trésorerie

La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que la variation de juste valeur relative à la partie inefficace est constatée en résultat financier.

Ce traitement concerne notamment les swaps taux variable contre taux variable, ainsi que les achats et ventes à terme fermes ou optionnels de devises.

2. Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, énoncés ci-dessus, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé en résultat financier.

N) IMPOSITION

Conformément à l'IAS 12, Neopost comptabilise les impôts différés en utilisant l'approche bilancielle consistant à calculer un impôt différé sur les différences temporelles qui sont les différences entre la base fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan. Neopost applique également la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt voté ou en instance d'être voté, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés pour une même autorité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compensation.

Les impôts différés ne sont pas constatés à l'actif dès lors que la société concernée considère qu'il n'est pas probable qu'elle soit en mesure de les récupérer.

O) CHIFFRE D'AFFAIRES

1. Location de machines à affranchir

Le Groupe Neopost loue en France et aux États-Unis des équipements à ses clients. Les contrats portent sur des périodes variant de 1 à 4 ans. Les loyers ainsi que les frais de maintenance correspondants sont facturés à l'avance, la partie de ces loyers concernant la période écoulée est enregistrée en chiffre d'affaires. Le solde apparaît au bilan en « Produits constatés d'avance ». Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de location de machines à affranchir est présenté en « Produits constatés d'avance » et constaté en chiffre d'affaires au prorata de la période écoulée.

2. Ventes de matériel

Le chiffre d'affaires sur ventes de matériel est constaté à l'expédition.

Ce critère a été retenu par Neopost car :

- les délais entre l'expédition, la livraison et l'installation sont très courts ;
- les produits sont le plus souvent installés directement par le client ;
- le taux de retour après expédition s'inscrit à niveau très faible.

3. Locations financières, crédit-bail

Neopost possède des sociétés de crédit-bail et/ou de location financière aux États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne et Irlande. Elles offrent leurs services exclusivement aux clients de Neopost sur des produits de Neopost. Lorsque le client d'une société de distribution de Neopost choisit de financer l'acquisition d'un matériel par le biais d'une des sociétés de financement, la transaction donne lieu aux enregistrements comptables suivants :

- le Groupe reconnaît une vente de matériel et il enregistre à l'actif de son bilan un montant égal à la valeur actuelle nette des loyers à percevoir sur la durée du financement mis en place. Le produit financier est ensuite constaté en chiffre d'affaires sur la durée du financement sur la base des intérêts effectivement perçus. Les frais de refinancement sont constatés en charges financières.

4. Contrats de maintenance

La société réalise, à la demande des organisations postales, des opérations de maintenance à vocation préventive ou de réparation sur ses produits. Ces opérations font l'objet de contrats de maintenance rémunérés par les clients. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de location de maintenance est présenté en « Produits constatés d'avance » et constaté en chiffre d'affaires au prorata de la période écoulée.

P) PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de location de machines à affranchir et de maintenance est présenté en « Produits constatés d'avance » et constaté en chiffre d'affaires au prorata de la période écoulée.

Q) COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes sont composés des coûts directs (achats, main d'œuvre...) liés à la fabrication, augmentés des amortissements des matériels loués aux clients et des frais de transport et de logistique sur ventes.

R) FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement sont constituées des frais d'études incluant les amortissements des matériels affectés à cette activité.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues et sont clairement identifiées dans le compte de résultat.

Les dépenses de développement, qui répondent aux critères d'activation, sont présentés en immobilisations incorporelles au bilan (cf. § sur les immobilisations incorporelles).

S) FRAIS COMMERCIAUX

Les frais commerciaux comprennent les frais des départements commerciaux incluant les frais de publicité, les frais de promotion et les frais de ventes de fournitures.

T) DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles.

U) RÉSULTAT DES CESSIONS

Il comprend les résultats sur cession des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence et des titres non consolidés.

V) UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les informations financières, Neopost a procédé à des estimations et fait des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les principales estimations significatives faites lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur le montant des engagements de retraite, des impôts différés et de certaines provisions.

Ces estimations et appréciations sont revues de manière régulière sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

W) COMPTES INTERMÉDIAIRES

Les comptes consolidés intermédiaires suivent les règles et méthodes comptables identiques à celles adoptées pour les comptes consolidés annuels, sous réserve de la précision suivante :

- *Provision pour retraite* : les chiffres retenus pour la détermination de la provision pour retraite résultent de l'extrapolation au 31 juillet 2005 de l'évaluation actuarielle faite au 31 janvier 2006.

La charge d'impôt sur le résultat à fin juillet 2005 est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice pour chaque territoire fiscal.

Au 31 juillet 2005, les taux retenus pour le calcul des impôts différés, dans les principaux pays, sont les suivants :

France	34,93 %
Royaume-Uni	30,00 %
Pays-Bas	31,50 %
États-Unis	41,00 %
Allemagne	39,95 %

X) OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiements en actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restent à acquérir au 1^{er} février 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

L'Assemblée Générale du 9 février 2000 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 1 200 000 options pour une durée de 4 ans.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ⁽¹⁾	3/04/00	5/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	9/07/02	2/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nature des options	souscription										
Prix d'exercice	35,00	32,39	24,40	35,05	43,39	40,50	33,40	32,03	37,10	41,53	
Période d'exercice ⁽²⁾	10 ans										
Nombre d'options émises	159 080	41 000	183 960	241 500	33 500	65 000	8 000	494 500	30 000	134 500	1 391 040
■ dont au Président ⁽³⁾	-	-	25 000	30 000	-	-	-	60 000	-	-	115 000
■ dont aux 10 premiers salariés	41 000	41 000	58 000	84 000	33 500	65 000	8 000	192 000	30 000	52 000	604 500
Nombre d'options levées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	261 843
■ dont par le Président ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
■ dont par les 10 premiers salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	136 040
Nombre d'options restantes au 31 juillet 2005	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	993 157

(1) La date du Conseil est la date de départ d'exercice des options.

(2) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.

(3) Le Président est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.

(4) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

L'Assemblée Générale du 9 juillet 2003 a autorisé la mise en place d'un nouveau plan de souscription de 900 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ⁽¹⁾	14/01/04	13/01/05	Total
Nature des options	souscription	souscription	
Prix	41,53	57,50	
Période d'exercice ⁽²⁾	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	256 500	320 000	576 500
■ dont au Président ⁽³⁾	100 000	100 000	200 000
■ dont aux 10 premiers salariés	70 500	76 000	146 500
Nombre d'options levées	1 000	-	1 000
■ dont par le Président ⁽³⁾	-	-	-
■ dont par les 10 premiers salariés	-	-	-
Nombre d'options annulées ⁽⁴⁾	2 000	-	2 000
Nombre d'options restantes	253 500	320 000	573 500

(1) La date du Conseil est la date de départ d'exercice des options.

(2) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.

(3) Le Président est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.

(4) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

Note 4 Stocks et en-cours de production

	31/07/05	31/01/05
Valeur brute	61,8	55,8
Dépréciation	(11,4)	(10,9)
Total	50,4	44,9

Les stocks à fin juillet 2005 ont augmenté de 5,5 millions d'euros en valeur nette, dont 4,2 millions concernant les stocks de produits finis.

Note 5 Créances

	31/07/05	31/01/05
Clients et comptes rattachés		
Valeur brute	123,5	157,3
Dépréciation	(13,1)	(13,1)
Total	110,4	144,2
Créances sur contrats de crédit-bail		
Court terme	100,9	87,6
Long terme	198,4	174,0
Valeur brute	299,3	261,6
Dépréciation	(4,7)	(4,2)
Total	294,6	257,4
Créances diverses, net	27,5	33,6
Total	432,5	435,2

La baisse des créances clients est liée à la saisonnalité habituelle de l'activité.

L'augmentation des créances sur contrats de crédit-bail est liée au développement de l'offre leasing de Neopost en France, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Irlande.

Note 6 Provisions pour risques et charges

	31/01/05	Dotations	Utilisations	Autres	31/07/05	Partie court terme	Partie long terme
Provisions pour risques affaires	1,9	0,2	(0,1)	(0,1)	1,9	1,6	0,3
Litiges prud'homaux	1,4	0,1	(0,1)	-	1,4	1,4	-
Garantie clients	0,5	-	(0,1)	-	0,4	0,3	0,1
Engagements de retraite	48,2	0,2	(0,1)	-	48,3	0,2	48,1
Réorganisation et restructuration	8,3	0,9	(2,7)	-	6,5	4,2	2,3
Autres	12,1	1,2	(1,0)	0,1	12,4	10,2	2,2
Total	72,4	2,6	(4,1)	-	70,9	17,9	53,0

La variation des provisions pour risques et charges est principalement liée à la reprise des provisions « Purchase Accounting » constituées lors des acquisitions d'Ascom Hasler et de Stielow. Ces reprises correspondent à l'utilisation des provisions pour des coûts de restructuration.

Le montant des reprises de provisions non utilisées à fin juillet 2005 est non significatif.

Note 7 Dettes financières

ANALYSE PAR NATURE

	Dettes court terme	Part à court terme des dettes à long terme	Dettes à long terme	31/07/2005	31/01/2005
Ligne Spot ⁽¹⁾	18,5	-	-	18,5	-
Crédit Revolving ⁽²⁾	-	95,0	-	95,0	50,0
Intérêts courus non échus et autres	0,1	-	-	0,1	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18,6	95,0	-	113,6	50,0
Dettes OCEANE	-	-	-	-	1,8
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	0,2
Emprunt obligataire convertible⁽³⁾	-	-	-	-	2,0
Placement privé US 175 M\$	-	-	143,6	143,6	134,3
Placement privé US 10M\$	-	-	8,3	8,3	7,7
Placement privé US 25 M	-	-	25,0	25,0	25,0
Intérêts courus non échus	3,0	-	-	3,0	3,2
Placements privés US⁽⁴⁾	3,0	-	176,9	179,9	170,2
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	-	0,7	1,5	2,2	1,6
Autres	-	1,0	5,8	6,8	6,7
Autres Dettes	-	1,7	7,3	9,0	8,3
Total des dettes financières hors Sociétés de Leasing	21,6	96,7	184,2	302,5	230,5
Dettes Financières Sociétés de Leasing⁽⁵⁾	-	87,8	-	87,8	72,7
Total dette financière Neopost	21,6	184,5	184,2	390,3	303,2

(1) Neopost dispose d'une ligne spot d'un montant de 28 millions d'euros. Cette ligne est annulable par la contrepartie à tout moment et permet à Neopost d'ajuster au mieux sa trésorerie dans le mois.

(2) Neopost a conclu le 21 janvier 2005 une ligne de crédit revolving multidevises pour un montant équivalent à 350 millions d'euros en remplacement de la ligne de crédit revolving signée le 19 décembre 2003 et annulée à cette occasion. Le taux d'intérêts est indexé sur l'Euribor ou le Libor de la devise concernée sur la période concernée par le tirage plus une marge variant entre 0,2750 % et 0,60 % en fonction du ratio : « dette nette/excédent brut d'exploitation » du Groupe. Cette ligne arrive à échéance au mois de janvier 2010.

(3) Neopost a émis en février 2000 un emprunt de 2 727 274 obligations convertibles, d'une valeur nominale de 49,50 euros, coté à la Bourse de Paris, portant un intérêt annuel de 1,5 %. La valeur de remboursement à l'échéance était de 54,03 euros par obligation assurant un rendement actuariel de 3,25 % sur la durée de l'emprunt. En octobre 2004, Neopost S.A. a racheté et annulé 290 173 de ses propres obligations. Au 21 janvier 2005, 2 399 594 obligations ont été converties en 2 483 594 actions. Le 1er février 2005, Neopost a remboursé les 37 423 obligations non converties au cours de 54,03 euros.

(4) Neopost a conclu le 16 septembre 2003 un placement privé aux États-Unis composé de trois tranches : la première tranche d'un montant de 175 millions de dollars remboursable en septembre 2010 porte un taux d'intérêts de 4,83 %, la deuxième tranche de 10 millions de dollars remboursable en septembre 2008 porte un taux d'intérêts variable de Libor USD trois mois plus une marge de 0,55 %. Enfin, la troisième tranche d'un montant de 25 millions d'euros est remboursable en septembre 2010 et porte un taux d'intérêts de 4,52 %.

(5) La variation des dettes des sociétés de leasing est liée, dans le cadre de l'optimisation de la trésorerie du Groupe, à l'utilisation d'une partie de la trésorerie du Groupe pour financer les activités de leasing. Mail Finance SAS a réduit de 5 millions d'euros le tirage de sa ligne revolving. Mail Finance GmbH a emprunté 5 millions d'euros sur une ligne disponible de 8 millions d'euros. Les filiales américaines, Neopost Leasing Inc et Hasler Financial Services, ont augmenté respectivement leur tirage de 5 millions de dollars et de 10,8 millions de dollars. Les filiales de leasing disposent de lignes de crédit nécessaires afin de rembourser à tout moment les avances de crédit consenties. Neopost Finance Ltd a maintenu son niveau de tirage à 1 million de livres sterling. Le reste de la variation est lié aux écarts de conversion euro/dollar et euro/livre sterling. Le montant des en-cours de leasing à financer a par ailleurs sensiblement augmenté sur la période.

La dette issue du placement privé et la ligne de crédit revolving du Groupe Neopost conclues respectivement en septembre 2003 et en janvier 2005 sont soumises à des respects de covenants financiers tels que ratio dette nette/EBITDA, minimum de situation nette et EBITDA/charges nettes d'intérêts.

La situation nette du Groupe ne doit pas être inférieure à 250 millions d'euros plus 50 % des profits réalisés à compter de l'exercice 2003 pour le placement privé et à 270 millions d'euros plus 50 % des profits réalisés à partir de juillet 2004 pour la ligne de revolving. Concernant le ratio dette nette sur EBITDA, ce covenant est calculé

à partir des comptes consolidés établis en consolidant les sociétés de leasing en équivalence. L'EBITDA se calcule en rajoutant au résultat d'exploitation avant participation les amortissements de la période.

Le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3. Le ratio EBITDA/charges nettes d'intérêts sans retraitement du leasing est calculé uniquement pour les besoins de la ligne de crédit revolving sur les comptes consolidés du Groupe et ne doit pas être inférieur à 4,5.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 juillet 2005, l'ensemble des covenants est respecté.

Note 8 Information sectorielle

Les activités du Groupe Neopost regroupent la location de machines à affranchir, la vente de matériels, les services associés et la location financière (crédit-bail). Elles sont essentiellement réalisées en Europe et aux États-Unis.

Le Groupe Neopost a choisi comme secteur primaire la répartition par zones géographiques.

La répartition du chiffre d'affaires par activité s'établit ainsi :

	<u>31/07/05</u>	31/07/04	31/01/05
Location de machines et crédit-bail	131,9	131,8	262,9
%	33 %	36 %	35 %
Support, Services & Autres	116,8	102,8	201,9
%	29 %	27 %	27 %
Vente de matériels	155,7	136,4	290,9
%	38 %	37 %	38 %
Total	<u>404,4</u>	371,0	<u>755,7</u>

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'établit ainsi :

	<u>31/07/05</u>	31/07/04	31/01/05
France	123,7	116,0	229,1
%	31 %	31 %	30 %
Amérique du Nord/Canada	154,7	145,5	300,9
%	38 %	39 %	40 %
Royaume-Uni	58,3	55,2	112,3
%	14 %	15 %	15 %
Allemagne	26,9	22,4	50,1
%	7 %	6 %	7 %
Autres	40,8	31,9	63,3
%	10 %	9 %	8 %
Total	<u>404,4</u>	371,0	<u>755,7</u>

Les ventes sont réparties en fonction du pays d'origine de la filiale qui facture le client.

La répartition par destination du résultat opérationnel courant part du Groupe s'établit ainsi :

	<u>31/07/05</u>	31/07/04	31/01/05
Europe et Export	66,6	49,8	104,0
Amérique du Nord	32,3	32,5	73,5
Total	<u>98,9</u>	82,3	<u>177,5</u>

Note 9 Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué est calculé

en supposant l'exercice de l'ensemble des options de souscription existantes et la conversion totale des obligations convertibles.

	<u>31/07/05</u>	<u>31/07/04</u>	<u>31/01/05</u>
Résultat net (en millions d'euros)	64,5	49,1	104,2
Nombre d'actions (en milliers) (*)	31 917	30 357	30 366
Nombre d'actions dilué (en milliers) (*)	32 816	34 202	34 039
Résultat net par action (en euros)	2,02	1,62	3,43
Résultat net par action dilué (en euros)	1,97	1,44	3,06

(*) Nombre moyen pondéré sur la période.

Note 10 Couverture du risque de change et du risque de taux

COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Couverture du change commercial

Position à la fin du semestre

Les tableaux suivants représentent les positions de Neopost au 31 juillet 2005 en matière de couverture de change de ses activités commerciales.

PREMIER SEMESTRE 2005

Situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers inscrits au bilan de Neopost à fin juillet 2005.

En millions	USD	GBP	CAD	JPY	CHF	NOK	DKK
Actifs financiers	38,4	20,4	2,8	49,9	-	1,8	-
Passifs financiers	15,4	36,8	-	-	0,2	-	0,3
Position nette avant gestion	23,0	(16,4)	2,8	49,9	(0,2)	1,8	(0,3)
Couverture	(23,0)	10,8	(2,6)	-	-	(1,3)	-
Position nette après gestion	-	(5,6)	0,2	49,9	(0,2)	0,5	(0,3)

BUDGET DEUXIÈME SEMESTRE 2005

Situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers prévisionnels du second semestre 2005.

En millions	USD	GBP	CAD	JPY	CHF	NOK	DKK
Actifs financiers prévisionnels	63,2	44,2	9,7	66,8	-	6,7	-
Passifs financiers prévisionnels	40,5	56,2	-	-	0,6	-	2,9
Position nette avant gestion	22,7	(12,0)	9,7	66,8	(0,6)	6,7	(2,9)
Couverture	(14,0)	8,2	(3,0)	(71,2)	-	(2,0)	-
Position nette après gestion	8,7	(3,8)	6,7	(4,4)	(0,6)	4,7	(2,9)

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux

options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 5,8 millions d'USD ; 1,5 million de CAD ; 6,4 millions de GBP et 35 millions de JPY.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 5,5 millions de GBP à l'achat, 35 millions de JPY à la vente, 4,5 millions d'USD à la vente et 0,5 million de CAD à la vente.

Au 31 juillet 2005, Neopost ne possède aucune couverture concernant l'exercice budgétaire 2006.

Caractéristiques des instruments

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 juillet 2005. Ces instruments sont listés ci-dessous, en fonction de la période à laquelle ils se rapportent, par typologies et par devises.

PREMIER SEMESTRE 2005

En millions	Achats à terme	Ventes à terme	Options
USD	-	23,0	-
CAD	-	2,6	-
GBP	9,4	-	2,8
JPY	-	-	-
NOK	-	1,3	-

BUDGET DU DEUXIÈME SEMESTRE 2005

En millions	Achats à terme	Ventes à terme	Options
USD	-	7,7	16,5
CAD	-	1,5	3,5
JPY	13,8	50,0	105,0
GBP	3,2	-	15,5
NOK	-	2,0	-

Valorisation des instruments

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 3.

Les instruments de couverture se rapportant au premier semestre 2005, c'est-à-dire couvrant des actifs et passifs figurant au bilan au 31 juillet 2005, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 juillet 2005.

Les instruments dérivés se rapportant au deuxième semestre 2005, c'est-à-dire couvrant des flux financiers prévisionnels, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 juillet 2005. La valeur temps des instruments de couverture a été comptabilisée en compte de résultat ainsi que la variation de valeur intrinsèque des opérations non couvrantes. Les variations de la valeur intrinsèque des opérations couvrantes ont été inscrites en ajustement de la situation nette.

Couverture des positions intra-Groupe

Comptes courants

Aucune modification significative sur les positions intra-Groupe n'est à signaler depuis le 31 janvier 2005. La méthodologie de couverture ainsi que la comptabilisation de ces opérations n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Dividende intra-Groupe

Neopost a couvert à hauteur de 5,3 millions de dollars les dividendes qui seront versés au mois de janvier 2006 par sa filiale américaine à sa maison mère.

COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Position à la fin du semestre

Le tableau suivant représente la position de Neopost au 31 juillet 2005 :

En millions	EUR	USD	GBP
Actifs financiers	-	-	-
Passifs financiers	190,5	238,1	2,0
Position nette avant gestion	(190,5)	(238,1)	(2,0)
Couverture	117,5	147,5	-
Position nette après gestion	(73,0)	(90,6)	(2,0)

Pour l'exercice 2005, la politique du Groupe a consisté à protéger par avance le résultat financier du Groupe. Par conséquent, après couverture, 76 % de la dette du Groupe Neopost n'est plus exposée aux conditions de taux à terme pour l'exercice en cours, seuls 24 % de la dette restent ouverts aux conditions de taux à terme au 31 juillet 2005.

Caractéristiques des instruments

Les instruments en portefeuille sont listés ci-dessous par typologies et par devises :

En millions	Devises	Échéance < 1 an	1an ≤ Échéance ≤ 5 ans	Échéance ≥ 5 ans
Swap placeur	USD	-	-	75,0
Swap emprunteur	USD	25,0	10,0	-
	EUR	5,0	57,5	-
Achat de Cap	USD	10,0	22,5	-
	EUR	10,0	17,5	-
Achat de Cap désactivant	USD	5,0	-	75,0
	EUR	10,0	5,0	-
Vente de Cap activant	EUR	-	12,5	-
Vente de Floor	USD	10,0	27,5	-
	EUR	12,5	22,5	-

Valorisation des instruments

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 3.

Ainsi, l'intégralité des instruments dérivés de taux est valorisée au bilan et en compte de résultat à leur valeur de marché selon les normes IAS 39.

La variation de la valeur de marché des instruments non éligibles à la comptabilité de couverture a été entièrement comptabilisée en résultat financier. La part inefficace des instruments éligibles à la comptabilité

de couverture, ainsi que la valeur temps de ces instruments, a été comptabilisée en résultat financier. La variation de la valeur intrinsèque de ces derniers a été comptabilisée en ajustement de la situation nette.

L'impact net sur le résultat financier du Groupe est un produit de 0,3 million d'euros. La situation nette est diminuée de 2,4 millions d'euros.

Note 11 Note de réconciliation des comptes consolidés de l'ancien référentiel aux normes IFRS sur les bilans au 31 janvier 2004 et 2005 et sur le compte de résultat 2004

CONTEXTE DE LA PUBLICATION

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Neopost au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2006 seront établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 janvier 2006 telles qu'approuvées par l'Union européenne. Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2005 présentés avec en comparatif au titre de l'exercice 2004 établis selon le même référentiel.

En vue de la publication de ces états financiers comparatifs pour l'exercice 2005 et conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, le Groupe Neopost a préparé des informations financières 2004 sur la transition aux normes IAS/IFRS présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur :

- le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} février 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2005 ;
- la situation financière au 31 janvier 2005 et la performance de l'exercice 2004.

Ces informations financières 2004 sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2004 les normes et interprétations IFRS que le Groupe Neopost estime devoir appliquer pour la préparation de ses comptes consolidés comparatifs au 31 janvier 2005. La base de préparation de ces informations financières 2004 résulte en conséquence :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 janvier 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour ;
- des normes et interprétations IFRS d'application obligatoire postérieure à 2005 pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- de la résolution que le Groupe Neopost anticipe à ce jour des questions techniques et des projets en cours discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient devoir être applicables lors de la publication des comptes consolidés de l'exercice 2005 ;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le Groupe retiendra selon toute vraisemblance pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005.

Pour toutes ces raisons, il est possible que le bilan d'ouverture présenté ne soit pas le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront effectivement établis.

Ces informations ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'administration et de diligences d'audit par les Commissaires aux comptes.

ORGANISATION DU PROJET DE CONVERSION

Comme toutes les sociétés cotées, Neopost doit publier des comptes en harmonie avec les normes IFRS « International Financial Reporting Standards » à partir du 1^{er} février 2005. Le Groupe Neopost a travaillé activement sur le passage aux normes IFRS depuis 2003.

Les difficultés rencontrées et les options retenues ont été systématiquement soumises à un Comité financier, auquel participent les Commissaires aux comptes. Assisté dans sa mission par un Comité opérationnel et dix groupes de travail, le Comité financier a rapporté les différentes prises de position au Comité d'audit.

Les dix groupes de travail ont répertorié les principales divergences entre les normes appliquées et les nouvelles normes IFRS, qui concernent essentiellement l'amortissement des écarts d'acquisition, l'immobilisation de certains frais de R & D, les plans de retraite et les options de souscription.

PRÉSENTATION DES NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CES PREMIÈRES INFORMATIONS CHIFFRÉES IFRS

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} février 2004) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 3.

Écarts actuariels sur engagements de retraite

L'option offerte par la norme IFRS 1, qui consiste à comptabiliser les écarts actuariels non encore constatés à la date de transition en contrepartie des capitaux propres, a été retenue par le Groupe.

Écarts de conversion

Les bilans des sociétés sont convertis en euro au taux de change de clôture et le compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice, la différence de conversion étant portée en capitaux propres.

Le Groupe a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1^{er} février 2004 après prise en compte des retraitements IFRS sur la situation d'ouverture. Cet ajustement est sans incidence sur le total des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} février 2004. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1^{er} février 2004. En cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de conversion antérieure au 1^{er} février 2004 mais comprendra les écarts de conversion constatés postérieurement.

Paievements sur la base d'actions

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence la comptabilisation en juste valeur des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par Neopost à ses salariés. Pour les plans dénoués en actions, Neopost a appliqué la norme IFRS 2 de manière rétrospective pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} février 2005.

Application de la norme IAS 32 et IAS 39

IAS 32 et IAS 39 traitent de la présentation, de l'évaluation et de la comptabilisation des instruments financiers et prévoient notamment une comptabilisation systématique au bilan de tous les instruments financiers, ainsi que la comptabilisation en capitaux propres de la juste valeur de l'option de conversion attachée aux dettes convertibles en instruments de capitaux propres.

Neopost a opté pour l'application des normes IAS 32 et IAS 39 à partir du 1^{er} février 2004.

Bilans consolidés IFRS au 31 janvier 2004

ACTIFS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	(\$)	Au 31 janvier 2004		IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Impact de la transition aux IFRS	
Écarts d'acquisition	(1)			
Montant brut		239,2	253,4	492,6
Amortissements		(28,1)	28,1	-
		<u>211,1</u>	<u>281,5</u>	<u>492,6</u>
Immobilisations incorporelles	(2)			
Montant brut		345,6	(252,8)	92,8
Amortissements		(52,8)	(12,3)	(65,1)
		<u>292,8</u>	<u>(265,1)</u>	<u>27,7</u>
Immobilisations corporelles	(3)			
Montant brut		576,2	-	576,2
Amortissements		(430,0)	(9,3)	(439,3)
		<u>146,2</u>	<u>(9,3)</u>	<u>136,9</u>
Immobilisations financières				
Montant brut		5,9	-	5,9
Dépréciation		(0,2)	-	(0,2)
		<u>5,7</u>	<u>-</u>	<u>5,7</u>
Autres actifs non courants	(4)	-	2,5	2,5
Créances à long terme sur crédit-bail, net		143,2	-	143,2
Impôts différés actif long terme	(5)	<u>38,8</u>	<u>30,7</u>	<u>69,5</u>
Total actifs non courants		<u>837,8</u>	<u>40,3</u>	<u>878,1</u>
Stocks et en-cours, net		<u>57,5</u>	<u>-</u>	<u>57,5</u>
Créances, net				
Clients et comptes rattachés, net		146,4	-	146,4
Créances à court terme sur crédit-bail, net		73,3	-	73,3
Créances diverses, net	(4) & (8)	36,9	(0,8)	36,1
		<u>256,6</u>	<u>(0,8)</u>	<u>255,8</u>
Comptes de régularisation	(8)	17,4	(0,6)	16,8
Valeurs financières				
Valeurs mobilières de placement		6,1	-	6,1
Disponibilités		42,2	-	42,2
		<u>48,3</u>	<u>-</u>	<u>48,3</u>
Impôts différés actif court terme	(5)	<u>23,1</u>	<u>(23,1)</u>	<u>-</u>
Écart de conversion		<u>(0,1)</u>	<u>-</u>	<u>(0,1)</u>
Total actifs courants		<u>402,8</u>	<u>(24,5)</u>	<u>378,3</u>
Total Actif		<u>1 240,6</u>	<u>15,8</u>	<u>1 256,4</u>

PASSIFS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Au 31 janvier 2004		IFRS	
	(§)	Référentiel comptable antérieur		Impact de la transition aux IFRS
Capitaux propres - part du Groupe				
Capital		30,3	-	30,3
Primes liées au capital		93,1	-	93,1
Réserves et report à nouveau	(5)	180,0	(19,9)	160,1
Résultat part du Groupe		83,5	-	83,5
Écart de conversion		(2,0)	2,0	-
		<u>384,9</u>	<u>(17,9)</u>	<u>367,0</u>
Intérêts minoritaires		<u>0,1</u>	<u>-</u>	<u>0,1</u>
Provisions pour risques et charges	(6)	<u>-</u>	<u>58,8</u>	<u>58,8</u>
Provisions pour risques		10,1	(10,1)	-
Provisions pour charges		39,3	(39,3)	-
		<u>49,4</u>	<u>9,4</u>	<u>58,8</u>
Dettes financières	(7) & (8)	<u>436,6</u>	<u>(98,9)</u>	<u>337,7</u>
Impôts différés passif long terme	(5)	<u>31,8</u>	<u>5,4</u>	<u>37,2</u>
Total passifs non courants		<u>517,9</u>	<u>(84,1)</u>	<u>433,8</u>
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs		48,8	-	48,8
Partie à court terme des dettes à long terme	(7)	-	96,9	96,9
Autres dettes d'exploitation		110,2	-	110,2
Impôts et taxes		35,4	-	35,4
Provisions pour charges à payer	(6)	-	26,3	26,3
Produits constatés d'avance		138,0	-	138,0
		<u>332,4</u>	<u>123,2</u>	<u>455,6</u>
Impôts différés passif court terme	(5)	<u>5,4</u>	<u>(5,4)</u>	<u>-</u>
Total passifs courants		<u>337,8</u>	<u>117,8</u>	<u>455,6</u>
Total Passif		<u>1 240,6</u>	<u>15,8</u>	<u>1 256,4</u>

Bilans consolidés IFRS au 31 janvier 2005

ACTIFS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	(\$)	Au 31 janvier 2005		IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Impact de la transition aux IFRS	
Écart d'acquisition	(1)			
Montant brut		246,6	249,8	496,4
Amortissements		(38,0)	38,0	-
		<u>208,6</u>	<u>287,8</u>	<u>496,4</u>
Immobilisations incorporelles	(2)			
Montant brut		355,5	(245,2)	110,3
Amortissements		(55,7)	(17,4)	(73,1)
		<u>299,8</u>	<u>(262,6)</u>	<u>37,2</u>
Immobilisations corporelles	(3) & (11)			
Montant brut		541,6	4,9	546,5
Amortissements		(404,6)	(11,2)	(415,8)
		<u>137,0</u>	<u>(6,3)</u>	<u>130,7</u>
Immobilisations financières				
Montant brut		7,0	-	7,0
Dépréciation		(0,4)	-	(0,4)
		<u>6,6</u>	<u>-</u>	<u>6,6</u>
Autres actifs non courants	(4)	-	3,3	3,3
Créances à long terme sur crédit-bail, net		<u>170,8</u>	-	<u>170,8</u>
Impôts différés actif long terme	(5)	<u>21,6</u>	<u>24,5</u>	<u>46,1</u>
Total actifs non courants		<u>844,4</u>	<u>46,7</u>	<u>891,1</u>
Stocks et en-cours, net	(11)	<u>48,2</u>	<u>(3,3)</u>	<u>44,9</u>
Créances, net				
Clients et comptes rattachés, net		144,2	-	144,2
Créances à court terme sur crédit-bail, net		86,6	-	86,6
Créances diverses, net	(4) & (8)	36,9	(1,5)	35,4
		<u>267,7</u>	<u>(1,5)</u>	<u>266,2</u>
Comptes de régularisation		<u>21,6</u>	-	<u>21,6</u>
Valeurs financières				
Valeurs mobilières de placement		7,6	-	7,6
Disponibilités		105,1	-	105,1
		<u>112,7</u>	<u>-</u>	<u>112,7</u>
Impôts différés actif court terme	(5)	<u>14,8</u>	<u>(14,8)</u>	-
Total actifs courants		<u>465,0</u>	<u>(19,6)</u>	<u>445,4</u>
Total Actif		<u>1 309,4</u>	<u>27,1</u>	<u>1 336,5</u>

PASSIFS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Au 31 janvier 2005			
	(§)	Référentiel comptable antérieur	Impact de la transition aux IFRS	IFRS
Capitaux propres - part du Groupe				
Capital		31,9	-	31,9
Primes liées au capital		159,6	-	159,6
Réserves et report à nouveau	(5)	225,4	(14,7)	210,7
Résultat part du Groupe		108,8	(4,6)	104,2
Écart de conversion		(1,8)	2,2	0,4
		<u>523,9</u>	<u>(17,1)</u>	<u>506,8</u>
Intérêts minoritaires				
		-	-	-
Provisions pour risques et charges	(6)	-	<u>51,7</u>	<u>51,7</u>
Provisions pour risques		10,4	(10,4)	-
Provisions pour charges		17,8	(17,8)	-
		<u>28,2</u>	<u>23,5</u>	<u>51,7</u>
Dettes financières	(7) & (8)	<u>303,2</u>	<u>(129,3)</u>	<u>173,9</u>
Impôts différés passif long terme	(5)	<u>25,0</u>	<u>2,0</u>	<u>27,0</u>
Total passifs non courants		<u>356,4</u>	<u>(103,8)</u>	<u>252,6</u>
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs		44,2	-	44,2
Partie à court terme des dettes à long terme	(7)	-	129,3	129,3
Autres dettes d'exploitation		195,5	-	195,5
Impôts et taxes		42,9	-	42,9
Provisions pour charges à payer	(6)	-	20,7	20,7
Produits constatés d'avance		144,5	-	144,5
		<u>427,1</u>	<u>150,0</u>	<u>577,1</u>
Impôts différés passif court terme	(5)	<u>2,0</u>	<u>(2,0)</u>	-
Total passifs courants		<u>429,1</u>	<u>148,0</u>	<u>577,1</u>
Total Passif		<u>1 309,4</u>	<u>27,1</u>	<u>1 336,5</u>

Comptes de résultats IFRS au 31 janvier 2005

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	(\$)	Au 31 janvier 2005		IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Impact de la transition aux IFRS	
Chiffre d'affaires		755,7		755,7
Charges d'exploitation				
Coûts de production	(3) & (8)	(187,2)	0,3	(186,9)
Frais de recherche et développement	(2)	(34,0)	2,5	(31,5)
Frais commerciaux et de promotion		(194,5)	-	(194,5)
Frais administratifs		(96,3)	-	(96,3)
Frais de maintenance et autres charges		(64,7)	-	(64,7)
Intéressement	(9)	(1,9)	(2,0)	(3,9)
dont dotations aux amortissements		(56,4)	(5,6)	(62,0)
Résultat d'exploitation		177,1	0,8	177,9
Produits et charges hors exploitation				
Produits financiers				
Intérêts		10,5	-	10,5
Gains de change		24,9	-	24,9
Charges financières				
Intérêts sur emprunts	(8)	(19,6)	(16,0)	(35,6)
Pertes de change		(23,2)	-	(23,2)
Dotations/Reprise sur éléments financiers		(0,2)	-	(0,2)
Résultat financier		(7,6)	(16,0)	(23,6)
Résultat courant des entreprises intégrées		169,5	(15,2)	154,3
Résultat exceptionnel		0,1	-	0,1
Impôts	(10)	(55,1)	4,4	(50,7)
Résultat net des entreprises intégrées		114,5	(10,8)	103,7
Quote-part de résultat des SME		0,5	-	0,5
Amortissement de l'écart d'acquisition	(1)	(6,2)	6,2	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		108,8	(4,6)	104,2
Résultat net part des minoritaires		-	-	-
Résultat net part du Groupe		108,8	(4,6)	104,2
Résultat net dilué par action		3,25	(0,14)	3,11

Tableau de variation des capitaux propres IFRS

En millions d'euros	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Réserves	Résultat	Écart de conversion	TOTAL
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2004 - Référentiel comptable antérieur	1	30 329 339	30,3	93,1	263,5	-	(2,0)	384,9
Retraitements liés aux IFRS								
■ Plan de retraite			-	-	(35,7)	-	-	(35,7)
■ Recherche et développement			-	-	16,4	-	-	16,4
■ Dépréciation des immobilisations corporelles			-	-	(9,3)	-	-	(9,3)
■ Conversion OCEANE			-	-	3,3	-	-	3,3
■ Instruments financiers			-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
■ Écarts de conversion			-	-	(2,0)	-	2,0	-
■ Impact impôt différé			-	-	7,6	-	-	7,6
Sous-total retraitements IFRS			-	-	(19,9)	-	2,0	(17,9)
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2004 - IFRS	1	30 329 339	30,3	93,1	243,6	-	-	367,0
Résultat de l'exercice			-	-	-	108,8	-	108,8
Augmentation de capital	1	1 527 598	1,6	66,5	-	-	-	68,1
Écart de conversion			-	-	-	-	0,2	0,2
Dividendes			-	-	(37,9)	-	-	(37,9)
Autres			-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Sous-total variation de l'exercice			1,6	66,5	(38,1)	108,8	0,2	139,0
Retraitements liés aux IFRS								
■ Plan de retraite			-	-	(8,3)	(0,2)	-	(8,5)
■ Recherche et développement			-	-	-	2,5	-	2,5
■ Dépréciation des immobilisations corporelles			-	-	-	(0,5)	0,2	(0,3)
■ Conversion OCEANE			-	-	11,9	(15,2)	-	(3,3)
■ Instruments financiers			-	-	2,0	0,1	-	2,1
■ Paiement par actions			-	-	2,0	(2,0)	-	-
■ Écart d'acquisition			-	-	-	6,2	-	6,2
■ Impact impôt différé			-	-	(2,4)	4,5	-	2,1
Sous-total retraitements IFRS			-	-	5,2	(4,6)	0,2	0,8
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2005 - IFRS	1	31 856 937	31,9	159,6	210,7	104,2	0,4	506,8

Synthèse des retraitements sur les principaux agrégats financiers au 31 janvier 2005

En millions d'euros	Référentiel antérieur	IFRS	Écarts 31 janvier 2005
Produits des activités ordinaires	755,7	755,7	-
Résultat d'exploitation	177,1	177,9	+ 0,8
Résultat net	108,8	104,2	- 4,6
Résultat net dilué par action	3,25	3,11	- 0,14
Capitaux propres	523,9	506,8	- 17,1
Endettement financier brut	303,2	303,2	-
Trésorerie et équivalent	112,7	112,7	-
Endettement financier net	190,5	190,5	-

Notes sur les comptes consolidés IFRS

§ 1 Écarts d'acquisition et parts de marché (immobilisations incorporelles)

Selon l'IAS 38, les parts de marché, enregistrées dans le référentiel français, ne répondent pas à la définition d'une immobilisation incorporelle. En conséquence, elles ont été reclassées en écarts d'acquisition. Ces parts de marché, tout comme les écarts d'acquisition, sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée.

La reclassification des parts de marché en écarts d'acquisition se synthétise comme suit :

En millions d'euros	Écarts d'acquisition	Parts de marché
Total brut avant retraitement	239,2	281,5
Retraitement au 31/01/04	281,5	(281,5)
Total après retraitement	520,7	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	(28,1)	-
Total nouvelle valeur brute après retraitement	492,6	-
Écart d'acquisition net 2005	3,8	-
Total écart d'acquisition au 31 janvier 2005	496,4	-

Conformément à l'IFRS 3, les écarts d'acquisition ne seront plus amortis à compter du 1^{er} février 2004, ce qui conduit à un retraitement positif sur le résultat de 6,2 millions d'euros. L'amortissement cumulé sur les écarts d'acquisition au 1^{er} février 2004 est présenté en diminution de la valeur brute pour 28,1 millions d'euros, la valeur nette à cette date devenant ainsi la nouvelle valeur brute de référence.

Les écarts d'acquisition font désormais l'objet, une fois par an, d'un test de dépréciation, selon les modalités définies par l'IAS 36, qui préconise d'affecter les écarts d'acquisition aux unités génératrices de trésorerie considérées comme étant le pays.

§ 2 Recherche et développement (immobilisations incorporelles)

Auparavant, les dépenses de recherche et de développement étaient intégralement comptabilisées en charge sur l'exercice. Conformément à l'IAS 38, les dépenses de développement doivent être capitalisées en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;

- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces dépenses de développement sont amorties sur une durée de 6 années correspondant à une durée d'utilité moyenne des produits commercialisés.

Le retraitement des dépenses de développement en immobilisations incorporelles est ventilé ci-après :

En millions d'euros	Capitalisation	Amortissements	Net	Impact impôt différé
Retraitement au 31 janvier 2004	28,7	(12,3)	16,4	(5,6)
Ajustement résultat 2004	7,6	(5,1)	2,5	(1,0)
Retraitement 31 janvier 2005	36,3	(17,4)	18,9	(6,6)

D'autre part, le reclassement en écarts d'acquisition des parts de marché conduit à diminuer la valeur brute des immobilisations incorporelles de 281,5 millions d'euros (voir note 1).

§ 3 Modification de la durée d'utilité des immobilisations corporelles – matériel de location

Conformément à l'IAS 16, lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées et amorties séparément.

Nos machines à affranchir en location étaient auparavant amorties sur une durée de 7 ans. Chaque matériel se compose de deux éléments bien distincts : une partie « compteur » et une partie « base », et

un amortissement doit être pratiqué sur une durée différente sur ces deux éléments.

La durée d'utilité de la partie « compteur » a été fixée à 5 ans au lieu de 7 ans pour la base.

Le complément d'amortissement du matériel de location se décompose comme suit :

En millions d'euros	Brut	Impact impôt différé	Net
Retraitement au 31 janvier 2004	(9,3)	3,6	(5,7)
Ajustement résultat 2004	(0,5)	0,1	(0,4)
Écart de change	0,2	-	0,2
Retraitement 31 janvier 2005	(9,6)	3,7	(5,9)

§ 4 Autres créances et autres actifs non courants

Le reclassement des créances diverses pour 2,5 millions d'euros au 31 janvier 2004 et pour 3,3 millions d'euros au 31 janvier 2005 correspond à la partie à long terme des autres créances qui doit être remontée en actifs non courants.

Suite à l'application des normes IAS 32 et IAS 39, un ajustement de (1,7) million d'euros au 31 janvier 2004 et de (1,8) million d'euros au 31 janvier 2005 est comptabilisé en diminution des créances diverses et détaillé en § 8.

§ 5 Impôts différés et situation nette

Conformément à l'IAS 1, les impôts différés actifs et passifs perdent la notion de court terme et de long terme et deviennent des éléments non courants du bilan. À cet effet, une reclassification de court terme à non courant est comptabilisée pour 23,1 millions d'euros en impôt différé actif et 5,4 millions d'euros en impôt différé passif au 31 janvier 2004 et pour 14,8 millions d'euros en impôt différé actif et 2,0 millions d'euros d'impôt différé passif au 31 janvier 2005.

Un retraitement de 9,7 millions d'euros est enregistré et correspond à l'effet impôt des retraitements IFRS sur le bilan d'ouverture au 31 janvier 2005.

Les ajustements listés ci-dessus ont affecté l'actif d'impôt différé et la situation nette au 1^{er} février 2004 de la manière suivante :

En millions d'euros	Base Bilan	Impôts différés	Impôts au 31 janvier 2004
Amortissement du matériel de location	(9,3)	3,6	(5,7)
Capitalisation des dépenses de développement	16,4	(5,6)	10,8
Engagements de retraite	(35,7)	10,7	(25,0)
Instruments financiers – Oceane	3,3	(1,2)	2,1
Instruments financiers – autres	(0,2)	0,1	(0,1)
Total	(25,5)	7,6	(17,9)

Au 1^{er} février 2005, les ajustements affectant l'actif d'impôt différé et la situation nette sont résumés ci-dessous :

En millions d'euros	Base Bilan	Impôts différés	Situation nette au 31 janvier 2005
Amortissement du matériel de location	(9,5)	3,7	(5,8)
Capitalisation des dépenses de développement	18,8	(6,6)	12,2
Engagements de retraite	(44,2)	13,2	(31,0)
Écart d'acquisition	6,2	-	6,2
Instruments financiers – autres	1,9	(0,6)	1,3
Total	(26,8)	9,7	(17,1)

§ 6 Provisions

Les provisions pour risques et charges sont réparties entre passifs courant et non courant.

Un reclassement, de 26,3 millions d'euros au 31 janvier 2004 et 20,7 millions d'euros au 31 janvier 2005, est effectué en passif courant (échéance estimée des provisions à moins d'un an).

Par ailleurs, selon la norme IAS 19, les plans de retraite et autres régimes d'avantages sociaux accordés au personnel du Groupe doivent faire l'objet d'une évaluation actuarielle fondée sur la méthode des unités de

crédit projetées. L'application de ce principe, ainsi que l'option offerte par l'IAS19 de reconnaître systématiquement tous les écarts actuariels dans une rubrique séparée des capitaux propres, a conduit Neopost à constater une provision complémentaire en réduction des capitaux propres de 35,7 millions d'euros au 31 janvier 2004 et de 44,2 millions d'euros au 31 janvier 2005. Cet impact est principalement expliqué par la réévaluation à la hausse des engagements relatifs aux fonds de pension anglais, précédemment évalués et comptabilisés selon les normes anglaises appliquées localement.

§ 7 Dettes financières

Les dettes financières sont ventilées entre passif courant (dettes à court terme) et passif non courant (dettes à long terme). Dans la présentation antérieure des comptes, le poste « Dettes financières » regroupait l'intégralité de la dette financière du Groupe. Un reclassement de 96,9 millions d'euros a été comptabilisé faisant apparaître la partie

à court terme des dettes financières du Groupe en passif courant au 31 janvier 2004 et de 129,3 millions d'euros au 31 janvier 2005.

D'autre part, la dette financière, au 31 janvier 2004, diminue de 2,0 millions d'euros suite au retraitement IFRS comptabilisé sur le bilan d'ouverture dû à la conversion de l'OCEANE (voir § 8).

§ 8 Comptabilisation des instruments financiers et de couverture

IAS 32 & IAS 39 traitent de la présentation, de l'évaluation et de la comptabilisation des instruments financiers et prévoient une comptabilisation systématique de tous les instruments financiers.

L'application des normes IAS 32 & IAS 39 entraîne les retraitements suivants :

COUVERTURE DE TAUX

Neopost se doit de présenter au bilan la valeur de marché de l'intégralité des instruments financiers dérivés de taux. L'impact de cet enregistrement sur le bilan d'ouverture au 1^{er} février 2004 génère une augmentation du poste "Instrument dérivé au passif" de 0,7 million d'euros.

Le traitement comptable IAS 39 des instruments de taux génère un profit de 0,1 million d'euros sur le résultat financier 2004.

COUVERTURE DE CHANGE

Dans le référentiel comptable français, Neopost a toujours revalorisé ses dettes et créances au taux de clôture ainsi que les instruments financiers y afférent. En résultat, seuls les instruments financiers couvrant les flux budgétaires futurs n'étaient pas pris en considération. Le retraitement de ces opérations génère une perte financière de 0,1 million d'euros sur l'exercice 2004.

La comptabilisation des opérations au taux de couverture génère une perte en résultat d'exploitation de 0,9 million d'euros.

Au bilan, la prise en compte de ces instruments dérivés de change génère une augmentation du poste "Instrument dérivé à l'actif" de 1,8 million d'euros au 1^{er} février 2004.

OCEANE

L'OCEANE étant un instrument financier composé, Neopost a procédé à la constatation de la composante dette et de la composante capitaux propres à son bilan d'ouverture, ainsi que la constatation des charges financières suivant la méthodologie du coût amorti.

L'application de cette méthodologie sur le bilan d'ouverture a pour conséquence :

- la diminution de la dette de 0,1 million d'euros portant celle-ci à 134,9 millions d'euros (contre 135,0 millions d'euros suivant le référentiel antérieur) ;
- une diminution des intérêts courus non échus de 3,8 millions d'euros portant ceux-ci à 8,1 millions d'euros (contre 11,9 millions d'euros suivant la méthode antérieure).

L'application de cette méthodologie sur les résultats financiers 2004 a pour conséquence :

- l'annulation de la reprise de provision au regard de la prime de remboursement constatée dans le référentiel antérieur pour un montant de 12,2 millions d'euros ;
- la constatation des charges financières suite à l'application du coût amorti pour un montant de 8,4 millions d'euros générant une augmentation de la charge financière de 5,2 millions d'euros ;
- la reprise partielle pour un montant de 2,2 millions d'euros de la perte constatée lors du rachat des 290 173 obligations.

L'impact net sur le résultat financier du Groupe Neopost est une charge financière complémentaire de 15,2 millions d'euros.

Aucune modification n'est à apporter à la dette figurant au bilan du 31 janvier 2005 au titre du référentiel antérieur qui s'élève à 2,1 millions d'euros.

§ 9 Opérations de paiement fondées sur des actions

L'IFRS 2 prévoit que tous les paiements fondés sur des actions donnent lieu à la comptabilisation en charge de la juste valeur des biens ou prestations de services obtenus en contrepartie des capitaux propres au fur et à mesure de leur consommation.

Dans ce cadre, le retraitement concernant les stock-options entraîne une charge d'exploitation complémentaire de 2,0 millions d'euros sur l'exercice 2004 et en contrepartie, un retraitement positif des capitaux propres.

§ 10 Impôts 2004

L'impôt et le résultat 2004 ont été modifiés par les ajustements listés ci-dessus de la manière suivante :

En millions d'euros	Base Résultat	Impôt 2004	Résultat 2004
Amortissement du matériel de location	(0,5)	0,1	(0,4)
Capitalisation des dépenses de développement	2,5	(1,0)	1,5
Instruments financiers – OCEANE	(15,2)	5,3	(9,9)
Instruments financiers – autres	0,1	-	0,1
Amortissement des écarts d'acquisition	6,2	-	6,2
Paieement par actions	(2,0)	-	(2,0)
Engagements de retraite	(0,2)	0,1	(0,1)
Total	(9,1)	4,5	(4,6)

§ 11 Reclassement des pièces détachées en immobilisations corporelles

Les pièces détachées étaient antérieurement gérées et comptabilisées en stocks. Conformément à l'IAS 16, les pièces de rechange utilisées sur plus d'un exercice ou les pièces détachées utilisées avec une immobilisation corporelle doivent être comptabilisées en immobilisations corporelles au bilan.

Une reclassification de 3,3 millions d'euros, au 31 janvier 2005, est donc enregistrée de stocks à immobilisations corporelles pour les montants détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Net
Reclassification bilancielle au 31 janvier 2005	4,9	(1,6)	3,3

Conception graphique : Michel Jeanne

Photo de couverture : Philippe Zamora

Réalisation et fabrication : ■ *Labrador* ■

8 rue Lantiez, 75017 Paris - France - Tél. : 01 53 06 30 80



113, rue Jean-Marín Naudin

92220 Bagneux - France

www.neopost.com